

Dossier d'inscription

NOM : PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

TEL : PORT :

MAIL :

Je soussignée

- Reconnaît avoir été informée que l'adhésion au club des Femmes dans la sécurité, sûreté et la gestion des risques s'accompagne du règlement d'une cotisation annuelle à l'ANITEC fixée en 2019 à
 - 100 €TTC à titre individuel
 - 200 € TTC au titre de l'entreprise.
- Reconnaît que l'adhésion au club entraîne l'acceptation de la charte de déontologie jointe en annexe de ce document

Autorisez-vous le club des Femmes dans la sécurité, sûreté et la gestion des risques à utiliser votre image à des fins non commerciales sur tout type de support (affiche, site Internet, etc.) ?

- oui
- non

Autorisez-vous le club des Femmes dans la sécurité, sûreté et la gestion des risques à transmettre vos coordonnées aux autres membres de ce Club ?

- oui
- non

A tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser à :
Stéphanie TUCOULET : s.tucoulet@anitec.fr

Date :

Signature

Charte de déontologie

Le club des femmes dans la sécurité et la gestion des risques regroupe des femmes impliquées dans ces domaines.

Principes de fonctionnement :

Le club se réunit autour de sujets pragmatiques en s'ouvrant aux activités connexes et aux autres réseaux de femmes d'entreprises et de filières. Il s'inscrit dans des valeurs d'entraide et de solidarité. Ce groupe de réflexion est dénué de tout intérêt commercial.

Objectifs :

- Faire connaître les métiers de la sécurité et d'attirer plus de personnes, particulièrement les femmes, dans ce domaine.
- Renforcer la visibilité des femmes au travers de communications diffusées dans tous les médias.

Ethique :

Professionalisme, accompagnement, bienveillance dans les métiers de la sécurité.

Principe 1: Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communes et la mise en réseau.

Principe 2: Promouvoir toute action visant à renforcer la place des femmes dans les métiers de la sécurité.

Principe 3: Traiter équitablement les femmes et les hommes au travail - respecter et soutenir les droits de l'homme et la non-discrimination.

Principe 4: Veiller à la santé, la sécurité et le bien-être de tous les collaborateurs femmes et hommes.

Principe 5: Promouvoir l'éducation, encourager la formation et le perfectionnement professionnel pour les femmes, valoriser la prise en considération de l'enjeu de l'égalité des sexes.

PORTRAIT DE FEMME

Photo

LOGO entreprise (éventuellement)

Prénom NOM :

Fonction :

- Comment êtes-vous entrée dans l'industrie de la sécurité et de la gestion des risques?
- Etre une femme au sein de ce milieu très masculin : quels sont vos atouts, faiblesses ? quels en sont les avantages, inconvénients ?
- Quels sont vos objectifs / actions pour la valorisation de votre profession auprès des femmes?
- Présentez-nous votre parcours dans la sécurité et la gestion des risques
- Qu'attendez-vous de votre participation au Club des femmes dans la sécurité et la gestion des risques (sujets d'échanges, réseau, visibilité, types d'actions...)?